

Angoulême le 3 juin 2019

A Mesdames et Messieurs les Parents et
responsables des élèves du collège

Objet : Organisation de fin d'année scolaire

Madame, Monsieur,

Le collège est centre d'examen pour les épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB).
L'organisation de ces épreuves me conduit à arrêter le calendrier suivant :

La principale

Dossier suivi par
Virginie BRUXELLE
Secrétariat
Marie-Pierre DUTRIEUX

Téléphone
05.45.97.45.17

Fax
05.45.97.45.32

Mél
ce.0160884z@ac-poitiers.fr

Adresse :
18, rue Marguerite d'Angoulême
16000 Angoulême

Epreuves du brevet :

- **JEUDI 27 JUIN 2019** Matin : Français - Après-midi : Mathématiques
- **VENDREDI 28 JUIN 2019** Matin : HG - Après-midi : Epreuve de sciences

Publication des résultats :

La date prévue est le mercredi 10 juillet 2019. **Aucun résultat ne sera donné par téléphone, les résultats seront affichés au collège dès réception (vitrine parvis du collège). Pour les résultats sur Internet, les élèves doivent absolument garder leur convocation afin de se connecter avec leur numéro de candidat (résultats avec les notes).**

Suspension des cours :

- **JEUDI 27 ET VENDREDI 28 JUIN 2019**

Les cours sont suspendus pour les élèves de 6^e, 5^e et 4^e.

Cependant, ils pourront être accueillis en permanence et prendre leur repas.

Merci de prévenir la vie scolaire de la présence de votre enfant.

Restitution des manuels scolaires :

La remise des manuels scolaires **en présence des professeurs** est fixée comme suit :

- **Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 juin 2019** pour tous les élèves

Le planning sera donné ultérieurement à votre enfant et vous pourrez aussi le consulter sur le site du collège.

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-m-valois-angouleme/>

Les élèves de 3^e pourront conserver leurs manuels de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et Sciences jusqu'au jour des épreuves du brevet, **sur demande écrite des parents à remettre à Madame la principale.**

En cas de non restitution ou de dégradation de manuels, la facture sera adressée à la famille. Pour les élèves qui poursuivront leurs études dans un autre établissement à la prochaine rentrée, un tel problème m'interdirait également de signer l'exeat et de transmettre leur dossier.

Je me permets de vous rappeler que l'année scolaire 2018-2019 se termine le vendredi 5 juillet 2019 après les cours et que la restitution des manuels ne signifie pas la fin de l'année scolaire. En effet, d'autres supports comme les photocopies sont alors utilisés par les enseignants.

Les élèves expliquent souvent à tort à leurs parents que l'on ne travaille plus une fois les livres rendus.

Il est important de tirer profit de l'ensemble des cours dispensés.

Pour les élèves des classes de 6^e, 5^e et 4^e, il est indispensable pour la réinscription de rapporter au collège après le conseil de classe la fiche de liaison signée par les parents.

Les conseils de classes des élèves des classes de 6^e, 5^e et 4^e auront lieu les lundi 24 juin, mardi 25 juin et jeudi 27 juin.

Affectation post-3^e pour la rentrée de septembre 2019 :

Les résultats des affectations seront distribués aux élèves puis affichés au collège le vendredi 28 juin 2019 à partir de 14h30.

➤ ***pour les élèves admis***

Inscriptions dans les lycées et lycées professionnels :
vous devez veiller à respecter les dates d'inscription de l'établissement d'accueil, passé ce délai, ils considéreront que vous êtes démissionnaire et votre place sera proposée à un autre candidat.

➤ ***pour les élèves en liste supplémentaire***

Sur la notification des résultats figure le rang de classement. Un élève en liste supplémentaire ne peut être affecté que si une place se libère dans l'établissement. Vous devez rester en contact avec le collège et le lycée.

➤ ***pour les élèves refusés***

Vous pourrez formuler de **nouveaux vœux entre le jeudi 4 juillet et le vendredi 5 juillet 2019 sur les places restées vacantes.**

Vous devez fixer un rendez-vous avec Madame la principale dès le 1er juillet 2019.

Je vous remercie de noter d'ores et déjà les dates de rentrée des élèves :

Lundi 2 septembre 2019 à 9h00 pour les classes de 6^e, à 13h30 pour les classes de 5^e, à 14h00 pour les classes de 4^e et à 14h30 pour les classes de 3^e

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Virginie Bruxelles